

## ÉDITORIAL

Déplorant l'absence de politique globale en matière d'informatique pédagogique, l'Assemblée générale du 22 octobre 88 avait mandaté le Bureau national pour développer des actions notamment en direction de l'Élysée, de parlementaires, de l'opinion publique.

Le Bureau a rendu compte de ses premières interventions dans le bulletin de décembre (cf. lettre au Président de la République datée du 24.10.88) ; les actions ont été poursuivies et amplifiées en janvier et février 89.

Le 5 janvier, nous avons adressé une lettre à tous les responsables des commissions de réflexion sur les disciplines ainsi qu'à Messieurs C. ALLEGRE, P. BOURDIEU, F. GROS, coordonnateurs de ces groupes et à M. J. POMONTI chargé d'une mission (?) sur "les techniques modernes de l'Enseignement", lettre dans laquelle nous attirions leur attention sur les apports de l'informatique à l'enseignement (cf. page 18). A l'exception de la commission "mathématiques", dont le président Monsieur D. DACUNHA-CASTELLE, a invité l'EPI à une réunion de travail sur le thème "mathématiques et informatique", nous n'avons reçu aucune réponse à aucun de ces courriers.

Le 10 janvier nous avons écrit à cinq cents Députés et Sénateurs (cf. page 17) ; parmi les réponses reçues nous publions (cf. page 57) deux questions écrites posées à M. le Ministre d'État.

Le 20 janvier, lettre aux présidents des principales associations de parents d'élèves ; nous devons rencontrer le 2 mars 89 J.P. MAILLES, Président de la FCPE.

Le 27 janvier, note aux Commissions disciplinaires (page 10) et communiqué de presse (page 15) : "il est urgent que l'informatique pédagogique retrouve la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre". Le même jour, nous demandions audience à Messieurs Michel ROCARD, Lionel JOSPIN et Bernard PECHEUR, Conseiller social du Président de la République. Nous recevions le 1 février 89 une réponse de M. Antoine PROST Chargé de Mission auprès du Premier Ministre nous conseillant

de nous adresser au cabinet du Ministre d'État, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Lettre datée du 9 février du Directeur du Cabinet de M. Lionel JOSPIN (page 56) nous proposant une rencontre avec M. J. GEOFFROY (cette rencontre aura lieu le 27 février).

Le 28 janvier, nous publions un nouveau communiqué de presse (largement diffusé, comme les précédents, par le secrétariat national) dans lequel nous récusions l'équation réductrice et passéiste "mathématiques = informatique" (page 8).

Le 16 février une délégation du Bureau national était reçue par Monsieur Bernard PECHEUR à l'Élysée : "Après avoir rappelé comment avait été, peu à peu, mise en France, une politique originale d'introduction de l'informatique dans le système scolaire, nous avons insisté sur la richesse du dispositif réalisé par le service public grâce aux investissements matériels et humains considérables des années 1981 à 1986 dans la perspective de la "nouvelle culture" solennellement annoncée par le Président de la République en novembre 1983.

Mais de 1986 à 1988, deux ans de dégradation systématique du service public multiplièrent les reculs : CNDP et logiciels, INRP et recherches, réduction des expérimentations, suppression des moyens d'animation, affaiblissement du potentiel de formation, de formateurs... Depuis l'année dernière se confirme l'impression que les pouvoirs publics n'accordent plus à l'informatique une place de choix dans l'enseignement. L'absence de textes nationaux d'orientation incite nombre de responsables académiques à reprendre les moyens attribués à l'informatique pédagogique.

L'abandon c'est aussi celui de Thomson, de Matra, la faillite de FIL-CAMIF, la "prudence" de plus en plus manifeste des éditeurs privés de logiciels éducatifs, l'irrégularité et souvent la disparition de tant de publications pédagogiques... L'EPI ne reste-t-elle pas seule, à l'échelle nationale, à faire connaître à tous par son bulletin régulier ce que font les collègues du terrain ? De même nombre de ceux qui s'étaient intéressés et avaient beaucoup consacré à l'entreprise se désengagent, sont désenchantés. Le gaspillage du potentiel humain s'accroît dangereusement. Dans un domaine en évolution si rapide, les retards accumulés seront de plus en plus difficiles à rattraper. Il est donc urgent que la politique du début des années 1980 soit relancée et que le service public retrouve sa place. Fidèle à une orientation dont elle ne s'est jamais départie depuis 1971 et dans la mesure de ses moyens, l'EPI se déclare prête à contribuer au succès de cette relance.

Ayant toujours fait de la formation des maîtres la priorité des priorités, l'association est vivement intéressée par la mise en place des Instituts universitaires de formation actuellement à l'étude. Ceux-ci devraient permettre l'entrée de l'informatique pédagogique dans toutes les formations, initiales comme continues. Nous demandons donc que les acquis, les compétences humaines des centres académiques de formation à l'informatique pédagogique soient intégrés aux nouveaux instituts.

Au moment où l'intérêt des étrangers pour ce que nous avons fait en informatique dans l'enseignement ne se dément pas, il serait pour le moins paradoxal qu'il ne soit pas mis fin à un relâchement dommageable à l'avenir européen de notre pays. »

J. BAUDÉ

23 février 1989